



Programme de formation

Formalités Administratives et Juridiques SCOP

durée : 8 heures sur 4 jours

Public visé

Toutes personnes qui, dans la SCOP, sont amenées à gérer les spécificités administratives, juridiques, comptables et fiscales liées au statut Scop.

Pré-requis

Disposer d'un ordinateur et d'une connexion internet haut débit.

Accessibilité personnes en situation de handicap : à préciser lors de l'inscription pour adaptation.

Objectifs pédagogiques

Connaitre et comprendre le formalisme juridique des Scop, afin de gagner en autonomie en matière de gestion des associés et du capital, du mode de gouvernance, des excédents et des assemblées d'associé-e-s.

Description / Contenu

MODULE 1 (2h) :

Rappel sur les **principes coopératifs et le cadre législatif**

La gestion des associé-e-s et du capital variable

- Entrée / sortie d'associé-e-s : le formalisme
- Comment et quand rembourser le capital ?
- Les engagements de souscription

MODULE 2 (2h) :

Le fonctionnement des modes de gouvernance SARL / SA / SAS

La protection sociale des dirigeant-e-s de Scop

Le contrôle externe de la société :

- Le commissariat aux comptes
- La liste ministère Scop
- La révision coopérative

MODULE 3 (2h) :

Les excédents nets de gestion (E.N.G.) et l'impôt sur les sociétés

- Définition et règles de répartition des ENG et impact fiscal sur l'IS
- Le fonctionnement de l'accord participation
- L'accord d'intéressement en bref

MODULE 4 (2h) :

Décisions collectives et formalités liées

Les Assemblées Générales et Conseils d'administration :

- Les décisions qui relèvent d'un-e AG / CA
- Les différents types d'AG
- Les formalités liées aux AG / CA

Modalités pédagogiques

- Apports répartis sur 4 modules en ligne de 2h pour favoriser la concentration
- Alternance entre présentation didactique et mises en application pratiques
- Remise de supports détaillés

Modalités d'évaluation et de suivi

Evaluation via quizz post exposé didactique pour autoévaluer sa progression & retours formalisés par questionnaire satisfaction des participant-e-s.

Formateur

Délégué-e-s de l'Union Régionale des Scop et des Scic

Tarif

Adhérent UR SCOP AURA : 185,00 €

Renseignements et inscriptions

Alima ALI – Assistante formation

formation@scop.org

04 78 53 08 06

Une confirmation d'inscription vous sera adressée dans un délai maximum de 10 jours

Version du 24/11/2021